

# À combien s'élève une facture annuelle de gaz et d'électricité ?



Nicolas Per

[nicolas.per@inforgazelec.be](mailto:nicolas.per@inforgazelec.be)

17 juin 2024

# À combien s'élève une facture annuelle de gaz et d'électricité ?

Les prix du gaz et de l'électricité ont diminué depuis la crise énergétique qui a commencé en 2021.

Ils restent toutefois à un niveau supérieur à celui d'avant crise.

Mais comment cela se traduit-il sur une facture ?

Nous avons réalisé plusieurs calculs.

Afin de rendre compte de l'évolution des prix du kWh d'électricité et du gaz sur une facture annuelle, nous avons réalisé plusieurs simulations, pour une consommation annuelle médiane, c'est-à-dire 2036 kWh d'électricité et 12728 kWh de gaz. Nous utilisons le comparateur IGE pour nos calculs en choisissant à chaque fois les contrats les moins chers.

Nous avons réalisé ces simulations pour les deux types de contrats proposés sur le marché : les contrats à prix fixe, les contrats à prix variable. Ces simulations comprennent toutes les composantes d'une facture, c'est-à-dire la commodité, les coûts de transport et de distribution, les différentes taxes et accises, la TVA et la redevance fixe du fournisseur.

### Simulation annuelle à prix fixe

Les contrats à prix fixe garantissent un prix stable aux ménages durant toute la durée de leur contrat. Celui-ci est fixé au moment de la signature du contrat. Ces contrats sont généralement signés pour une durée d'un an, reconductible. Toutefois la Région de Bruxelles-Capitale a prévu qu'ils doivent avoir une première durée de trois ans. En toute hypothèse, pendant la crise des prix de l'énergie, cela a représenté une protection importante pour les ménages qui ont signé un contrat à prix fixe avant l'augmentation des prix.

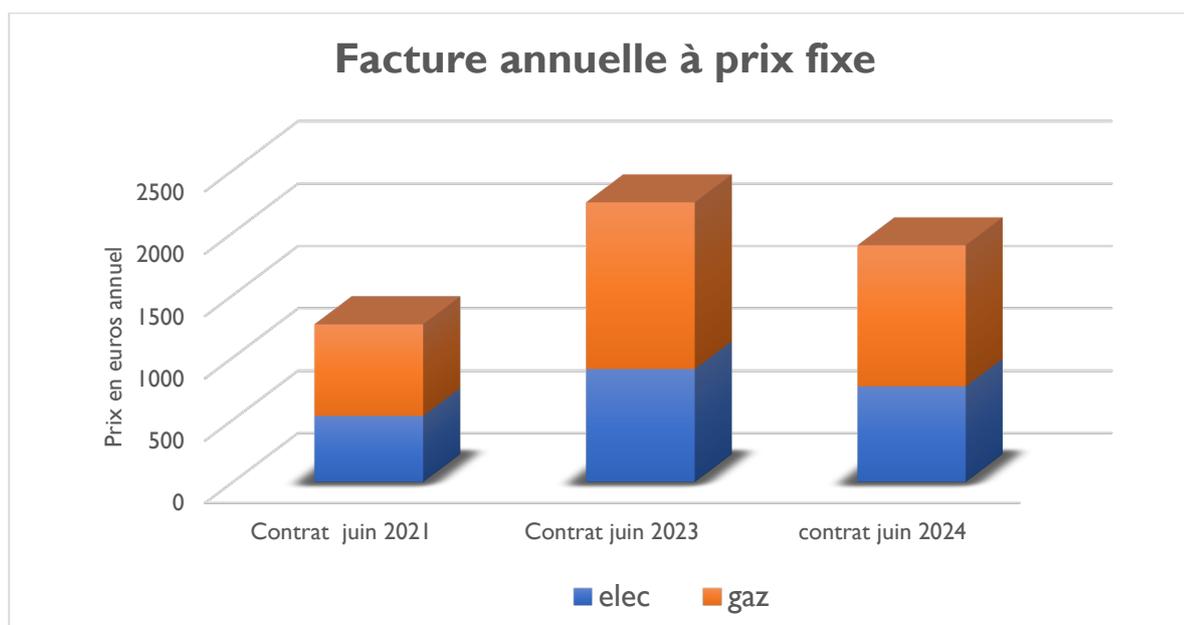
Afin de comparer l'évolution des prix, nous avons simulé le montant de la facture annuelle pour ce type de contrat pour un usager ayant signé son contrat en juin 2023 et pour un usager ayant signé en juin 2024.

En juin 2023, le seul contrat à prix fixe proposé sur le marché est le Easy fixe d'Engie, avec une facture annuelle de 906 euros pour l'électricité et 1336 euros pour le gaz, soit 2242 au total.

En juin 2024, le contrat le moins cher est le contrat Mega via Test-Achats fixe, avec une facture annuelle de 767 euros pour l'électricité et 1131 pour le gaz, soit 1898 euros au total. On observe alors une diminution de 15,3 % du montant annuel de la facture pour le contrat le moins cher proposé sur le marché entre juin 2023 et juin 2024.

En revanche, si on remonte trois ans en arrière, juste avant la crise des prix de l'énergie, en juin 2021, le contrat le moins cher est le *Direct fixe* d'Engie, avec une facture annuelle de 530 euros pour l'électricité et 735 euros pour le gaz, soit 1265 euros en tout.

On observe alors une augmentation de 50 % du montant annuel de la facture pour le contrat le moins cher proposé sur le marché entre juin 2021 et juin 2024.



## Simulation annuelle à prix variable

Les fournisseurs proposent également des contrats à prix variable. Leurs prix sont indexés sur les marchés boursiers de l'électricité et du gaz<sup>1</sup>. Le prix de la commodité oscille donc pendant la durée du contrat : il augmentera si les prix sur ces marchés augmentent et inversement.

Pour les contrats à prix fixe, le prix du kWh reste le même pendant toute la durée du contrat. Il est alors relativement aisé de réaliser une simulation annuelle, puisqu'il suffit de connaître la consommation annuelle en kWh. En revanche, pour les contrats à prix variable, l'estimation de la facture annuelle ne pourra être qu'approximée. Deux méthodes existent pour cela : soit il s'agit d'extrapoler à l'année entière le prix proposé par le fournisseur lors du mois en cours<sup>2</sup>, soit il s'agit d'estimer à partir de la méthode dite « VREG », c'est-à-dire en utilisant la moyenne des cotations futures des 12 prochains mois<sup>3</sup>.

Nous avons réalisé une simulation avec chacune de ces méthodes en juin 2023 et juin 2024 afin de comparer l'évolution du montant de la facture à un an d'intervalle.

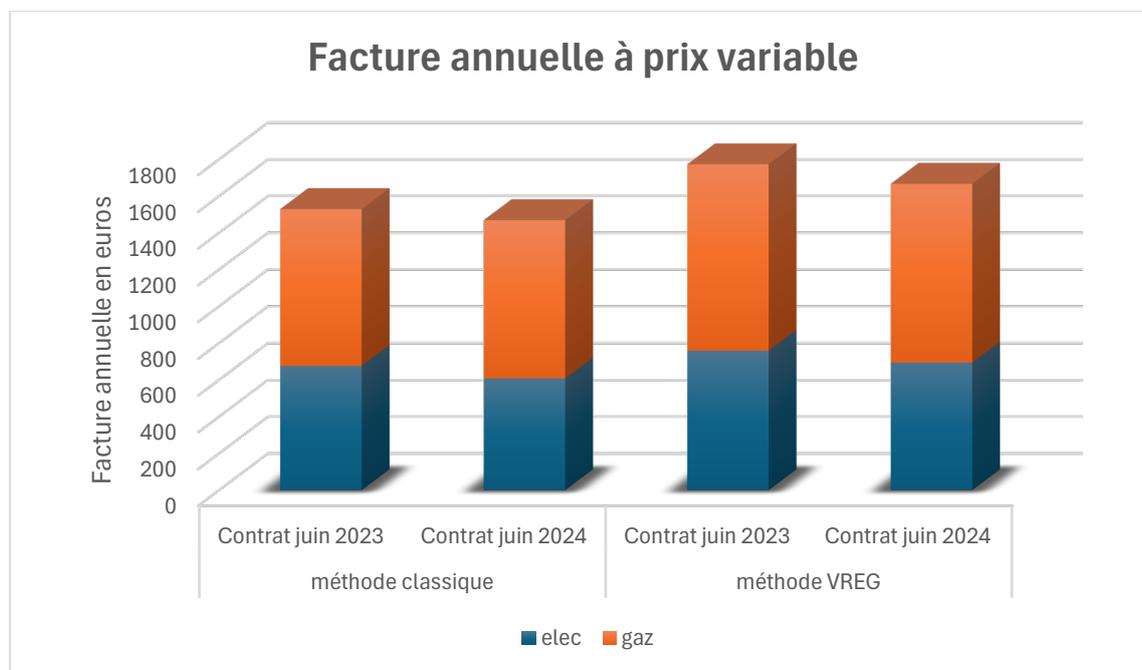
Avec la première méthode, le contrat le moins cher en juin 2023 est le *Direct* d'Engie, avec une facture annuelle de 675 euros pour l'électricité et 853 euros pour le gaz, soit 1528 au total. Un an plus tard, en juin 2024, le contrat le moins cher est le contrat Mega variable via Test-Achats, avec une facture annuelle estimée de 607 euros pour l'électricité et 861 pour le gaz, soit 1468 euros au total. Cela représente une diminution de la facture de 4 % en un an.

<sup>1</sup> Voir : <https://www.inforgazelec.be/fr/comprendre-le-fonctionnement-dun-contrat-a-prix-variable-et-la-formule-dindexation/>

<sup>2</sup> Il s'agit en général d'un prix basé sur l'indice de la dernière valeur connue.

<sup>3</sup> Cette méthode est utilisée par la VREG, la CWaPE, BRUGEL et la CREG depuis novembre 2022. Voir : <https://www.creg.be/fr/publications/communiquede-presse-pr221005>

Avec la seconde méthode (estimation sur les prix futurs), l'estimation annuelle de la facture en juin 2023 est de 758 euros pour l'électricité et 1014 pour le gaz, soit 1772 euros au total. Un an plus tard, en juin 2024, elle est de 693 euros pour l'électricité et de 973 euros pour le gaz, soit un total de 1666 euros. Cela représente une diminution de 6 % en un an, mais le montant de la facture est plus élevé qu'avec la première méthode.



Les prix des contrats variables ont très peu diminué en un an. En comparant ces estimations avec celles réalisées pour les contrats à prix fixe, on s'aperçoit qu'en juin 2024, la facture annuelle estimée est 22,7 % moins chère que celle à prix fixe avec la première méthode et de 12,2 % moins chère avec la méthode « VREG ».

## Conclusion

En conclusion, les prix du gaz et de l'électricité ont diminué depuis le pic de la crise observé en 2022, néanmoins leurs prix restent à des niveaux plus élevés qu'avant crise. Les simulations réalisées ici en attestent, les contrats à prix fixe sont plus chers que ceux proposés avant la crise des prix et sont beaucoup plus chers que les contrats à prix variable. Les contrats à prix variables sont moins coûteux qu'il y a un an, mais restent cependant à un niveau élevé. Dans les simulations réalisées ici, nous avons chaque fois choisi les contrats les moins chers proposés par les fournisseurs. D'autres contrats sont proposés sur le marché à des tarifs plus élevés, faisant ainsi grimper la facture annuelle. De ce fait, il reste important pour les ménages de comparer les offres afin de s'assurer d'avoir un contrat compétitif.